ANNUAIRE

de

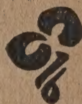
l'Association

des

Bibliothécaires Français

1926

Siège social : 8, place du Panthéon, Paris (Ve)



PARIS
LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION
5, QUAI MALAQUAIS (VIe)

SOMMAIRE

AVIS IMPORTANT

Les cotisations des membres de l'A. B. F. sont ainsi fixées : **10 francs** par an pour les membres ordinaires, **40 francs** par an pour les membres fondateurs, **200 francs** pour les membres qui veulent racheter leur cotisation.

Adresser le montant à M. Henri Lemaître, trésorier, compte de chèques postaux, Paris 188-26, 2, rue de Lille, Paris (VII[e]).

L'A. B. F. a pour organe officiel *La Revue des Bibliothèques* (Paris, Librairie Champion, 5, quai Malaquais).

Cette Revue est servie *à tarif réduit* aux membres de l'A. B. F., qui en font la demande et versent à cet effet **20 francs** par an au Trésorier de l'Association. (Port en plus, pour les membres habitant l'étranger.)

L'Association a son siège à Paris, 8, place du Panthéon.

Elle s'occupe de toutes les questions concernant les intérêts des bibliothèques et des bibliothécaires.

Peuvent en faire partie, outre les Bibliothécaires, toutes les personnes s'intéressant aux bibliothèques.

ANNUAIRE

de

l'Association

des

Bibliothécaires Français

1926

Siège social : 8, place du Panthéon, Paris (Ve)

PARIS
LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION
5, QUAI MALAQUAIS (VIe)

L'ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES FRANÇAIS

UN BILAN DE VINGT ANNÉES (1906-1926)

I. — PROGRAMME ET BUTS

L'*Association des Bibliothécaires français* vient de terminer sa vingtième année.

Sur l'initiative de quelques collègues, en janvier 1906, une circulaire-referendum était envoyée aux bibliothécaires français ; l'appel fut entendu et, le 22 avril 1906, notre Association était constituée.

Dans une allocution, prononcée devant l'Assemblée générale du 3 avril 1921, M. Ernest Coyecque, président à cette époque, a rappelé heureusement notre programme :

« Une Association comme la nôtre, disait-il, se propose un triple but : veiller à l'observation des règlements qui sont la protection de nos emplois et la garantie de nos droits ; provoquer sur des questions particulières des progrès d'ordre administratif, technique ou scientifique ; enfin, — et notre rôle ici se hausse à celui d'une mission publique, d'une collaboration indispensable avec les pouvoirs ministériels et législatifs, — poursuivre avec méthode, compétence, sagacité et autorité l'étude et la réalisation des mesures capables d'élever et de maintenir l'organisation des bibliothèques au niveau des besoins si variés dont elles doivent assurer la satisfaction. »

C'est déjà ce que disaient, en 1906, MM. Poirée, Sustrac et ceux qui, avec eux, faisaient appel à l'union, reconnue indispensable, de professionnels aussi ignorés que sacrifiés. Ils ajoutaient : « C'est donc surtout un but *pratique* que nous nous proposons et non point la création d'une société purement scientifique, qui ferait double emploi avec beaucoup d'autres. »

Nous unissons nos efforts, les uns et les autres, depuis vingt ans, pour que la France soit dotée d'un corps de bibliothécaires qualifiés par leurs connaissances techniques et considérés comme les autres fonctionnaires d'un rang correspondant ; pour que nos bibliothèques soient mieux organisées et rendent au public le maximum possible de services ; pour qu'enfin la lecture publique ne soit pas l'apanage d'une petite

classe de privilégiés, mais que puissent en profiter l'ouvrier des villes et celui des campagnes les plus reculées.

II. — L'ACTION COLLECTIVE

Quelle a été, depuis cette date, l'activité de notre groupement ? Avons-nous atteint les buts que nous nous proposions ?

C'est ce qu'il n'est pas inutile d'exposer ici, tant pour les lecteurs de la *Revue des Bibliothèques* qui n'ont pas suivi habituellement nos travaux que pour nos adhérents eux-mêmes, qui verront mieux, par ce tableau d'ensemble, les résultats qu'on peut obtenir par une *action collective*.

Cette action, il n'était pas facile de la demander à des fonctionnaires, soit habituellement isolés par goût et par nécessité, soit différents par leur origine, leurs carrières et leurs intérêts corporatifs.

On verra pourtant qu'à part l'interruption forcée de la grande guerre (pendant laquelle l'Association n'a fonctionné qu'au ralenti), l'accord, sauf quelques exceptions, a pu être maintenu entre des catégories aussi dissemblables que les bibliothécaires de la Bibliothèque nationale et des trois autres bibliothèques publiques d'État à Paris ; ceux des Universités, Paris et province ; ceux des écoles ou établissements spéciaux ; ceux des administrations publiques, etc.

Le 8 mai 1909, un danger menaça notre Association encore bien faible. On enregistre, à cette date, les deux premières tentatives de *groupements autonomes* : bibliothécaires universitaires, d'une part ; fonctionnaires de la Bibliothèque nationale, d'autre part.

La sagesse des dirigeants de l'A. B. F. et leur modération firent prévaloir le point de vue suivant : « Il importe qu'il y ait une *Association générale des bibliothécaires français* et qu'elle se développe de plus en plus. S'il se forme à côté d'elle des groupements autonomes (dans lesquels les bibliothécaires d'un même établissement ou d'une même catégorie de bibliothèques se réuniront pour étudier et discuter les questions professionnelles qui les intéressent plus particulièrement), loin de nuire, ces créations nouvelles peuvent apporter à l'A. B. F. une utile collaboration, à la condition qu'entre elles et l'A. B. F. s'établisse une entente bienveillante et qu'au besoin elles se prêtent un mutuel appui. Bien plus, en déchargeant

l'A. B. F. de l'examen minutieux et parfois délicat de certaines questions spéciales aux groupes les plus importants, elles lui permettent de consacrer plus de temps et de soin à l'étude des questions d'intérêt général. »

Collaboration amicale et non rivalité : les événements devaient donner raison à ceux qui ne voulaient rien brusquer et faisaient confiance à la sagesse de leurs collègues. C'est pourquoi, au cours des dernières négociations concernant la situation des bibliothécaires, nous avons pu réaliser l'unité de front, ainsi que nous l'avons par ailleurs souligné.

En 1920, se constituait et se réunissait une *Fédération des associations des bibliothécaires et des archivistes* (programme publié dans le numéro de janvier 1920 de notre *Bulletin*). Dès lors, tout était préparé pour une action commune, dont les résultats se sont fait sentir au cours des négociations de l'année 1926.

Seuls, quelques bibliothécaires universitaires de province, mal dirigés, ont voulu nous ignorer : nous nous sommes vengés en défendant aussi énergiquement leur cause que celle de nos autres collègues. Il serait au surplus facile de démontrer : 1° que ceux d'entre nous qui peuvent se considérer comme les moins avantagés ont pourtant déjà partiellement profité des résultats péniblement obtenus; 2° que, s'ils se rallient à nous, ils bénéficieront bien davantage encore d'une propagande qui n'en est qu'à ses débuts.

III. — ADMINISTRATION ET « BULLETIN » DE L'A. B. F.

Depuis sa naissance, l'A. B. F. a été administrée par un groupe de collègues dévoués, en tête desquels il faut rappeler ceux qui ont eu la lourde charge de diriger notre Association depuis ses débuts; nos présidents ont été : MM. Joseph Deniker (1906-1908); Charles Mortet (1908-1910); Henry Martin (1910-1912); Charles Mortet (1912-1914); Henri Michel (1914-1916); Paul Marais (1916-1918); Eugène Morel (1918-1919); Ernest Coyecque (1919-1921); Henry Martin (1921-1923); Ernest Coyecque (1923-1925). L'action des présidents, dans une Association de ce genre, est prépondérante et je ne serai pas contredit par tous ceux qui savent, pour ne citer que ces deux exemples, combien ont été fructueuses les années de

présidence de nos collègues MM. Charles Mortet et Ernest Coyecque.

Citons également ceux qui ont bien voulu assumer les tâches ingrates du secrétariat et de la trésorerie : MM. Sustrac, Gautier, Marais, Bouteron, Poirée et d'autres encore, qu'il devient chaque jour plus difficile de remplacer ; ceux, enfin, qui se sont particulièrement attachés à une partie de notre programme et en poursuivent la réalisation avec ténacité ; ici encore un seul exemple : voilà vingt ans que notre collègue M. Oursel combat sans répit pour la nationalisation des bibliothèques municipales classées.

Dans le Comité de vingt membres qui, sous la direction du président, discute toutes les questions qui intéressent l'Association, les diverses catégories de bibliothèques sont équitablement représentées, de sorte que les intérêts particuliers de chaque groupe sont exposés et défendus par les personnes qui les connaissent le mieux. Ces catégories sont au nombre de cinq : bibliothèques nationales, bibliothèques municipales, bibliothèques universitaires, autres bibliothèques, membres divers élus au choix.

Malgré la modicité de nos ressources financières (la cotisation de chaque membre a été longtemps trop faible et actuellement encore ne correspond nullement à celle que versent, par exemple, les membres des associations ouvrières), notre Comité a pu cependant assurer à notre Association une place honorable parmi les groupements similaires qui existent dans les autres nations. Par ses soins, dès l'année 1907, les bibliothécaires ont eu à leur disposition un organe corporatif : le *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français*.

Il suffit de parcourir la collection des numéros de ce *Bulletin*, pour se rendre compte de son importance : actes administratifs (arrêtés, décrets, etc.), budgets et discussion au Parlement, comptes rendus du Comité, articles relatifs à l'exercice de notre profession, à l'administration des bibliothèques, au classement et au catalogue des livres ; chronique bibliographique spécialisée ; revue des établissements français et étrangers ; Sociétés d'amis des bibliothèques ; notices biographiques ; telles sont les principales rubriques de ce *Bulletin* qui, depuis 1923 surtout, offrait une documentation abondante et précieuse.

Le dernier numéro se termine avec l'année 1925. Il a fallu,

à cette date, renoncer à faire imprimer une publication trop onéreuse pour notre budget, et ce n'est pas sans regrets que cette décision a été prise.

La *Revue des Bibliothèques* est actuellement notre organe officiel; il ne tient qu'à nous qu'elle justifie de plus en plus cette qualité. Ceux qui la dirigent, loin de repousser notre collaboration, la sollicitent. Contribuons, dans la mesure où chacun de nous le peut, à documenter la *Revue*, à lui fournir des renseignements sur les dépôts dont nous avons la garde et sur ceux que nous sommes appelés à visiter, à lui signaler les améliorations ou les innovations réalisées, à dépouiller pour elle les ouvrages ou les périodiques internationaux concernant notre profession, à la faire bénéficier de notre acquis, à la rendre vivante en un mot.

IV. — Relations avec les pouvoirs publics

Dans sa deuxième réunion trimestrielle (8 décembre 1906), l'A. B. F. protestait contre les réductions prévues dans le budget des bibliothèques, contre les suppressions d'emplois, contre la mauvaise situation des bibliothèques universitaires. Depuis cette date, presque chaque année, on enregistre les mêmes doléances, suivies de démarches auprès des rapporteurs du budget du ministère de l'Instruction publique, tant à la Chambre des députés qu'au Sénat. Documentés par notre Association, les rapporteurs sollicitent parfois un vote favorable à nos justes demandes; ils exposent, en tout cas, d'une façon plus nette, le programme des réformes à réaliser devant le Parlement.

C'est ainsi que nous pouvons signaler, en 1907, le rapport de M. Steeg à la Chambre des députés qui aborde les principaux problèmes posés par l'A. B. F. : manque de garanties dans le recrutement du personnel; organisation instable des cadres; avancement arbitraire ou arrêté par des barrières injustifiées; insuffisance des budgets; absence d'orientation générale, au point de vue technique; création d'une Caisse des bibliothèques publiques et d'un Conseil supérieur des bibliothèques, etc.

Plus récemment, en 1924, le rapport de M. Ducos à la Chambre des députés passe également en revue les questions inscrites à notre programme.

Le 11 décembre 1922, le Comité de notre Association avait été sollicité de provoquer la création d'un groupe interparlementaire relatif aux bibliothèques ; il n'avait pas accueilli favorablement cette suggestion. Depuis, la question a été reprise et suivie d'un commencement d'exécution ; mais il semble difficile d'aboutir. Félicitons-nous, du moins, de compter dans les assemblées parlementaires des amis fidèles et des protecteurs dévoués. Ce serait en particulier de l'ingratitude que de ne pas rappeler ici les nombreuses interventions et démarches de M. le général Hirschauer, sénateur de la Moselle, en notre faveur.

Au sujet de nos relations avec le ministère de l'Instruction publique et la direction de l'Enseignement supérieur, il faut rappeler que, dès le 14 décembre 1907, M. Charles Mortet présentait à l'Assemblée trimestrielle de l'A. B. F. un projet sur l'organisation d'un *Conseil supérieur des bibliothèques*.

Après treize mois de démarches, l'A. B. F. obtenait une première satisfaction. Un arrêté du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, en date du 12 janvier 1909, instituait, sous le nom de *Commission supérieure des bibliothèques*, le Comité consultatif dont l'A. B. F. demandait avec instance la création.

Ce résultat semblait le plus important de ceux acquis par le jeune groupement. Mais, dans cette Commission de vingt membres, les bibliothécaires en exercice ne sont représentés que par six membres élus, un membre de droit et deux membres nommés par le ministre, c'est-à-dire qu'ils sont en minorité. En outre, le ministre décide (art. 6) que la Commission n'exprimera d'avis que sur les questions dont elle sera saisie directement par lui ou qui lui seront soumises par le vœu d'un de ses membres, préalablement examiné et accepté par la section permanente de la Commission. L'influence de la Commission, et surtout celle des professionnels appelés à en faire partie, se trouve ainsi singulièrement diminuée.

Quelle est, d'autre part, l'activité de cette Commission ?

Le 17 juillet 1909, elle tient une réunion de pure forme ; le 24 décembre 1910, elle repousse la plupart des vœux présentés par nos délégués : personnalité civile des bibliothèques nationales, universitaires et municipales classées ; payement d'une partie des traitements de ces dernières par l'État ; participation des bibliothécaires en chef des Universités de province aux

Conseils d'Université; elle admet, en principe seulement, quelques améliorations secondaires au point de vue technique.

En 1911, il est vrai, elle accepte un vœu qui fut réalisé peu après par le décret du 6 juin 1912, donnant au bibliothécaire plus d'indépendance et d'autorité dans les Comités d'inspection et d'achats des bibliothèques municipales classées. Mais, en 1912, elle rejette plusieurs vœux tendant à relever la situation des bibliothécaires municipaux et accepte seulement quelques modifications demandées dans le régime des trois bibliothèques publiques de Paris.

Après son renouvellement (arrêté du 15 mai et élections du 9 juin 1913), elle écarte, dans sa séance du 17 décembre, tous les vœux proposés et notamment celui qui permettait à tous les bibliothécaires municipaux, *pourvus de diplômes professionnels*, de prendre part aux élections des délégués.

Nouvelles élections, en 1920, après une période d'inaction prolongée jusque dans l'après-guerre; il faut arriver à la séance du 27 octobre 1922, pour trouver une réunion intéressante de la Commission. Il semble, cette fois, que nous allons obtenir certaines satisfactions relatives aux bibliothécaires universitaires (vœu Godefroy), au recrutement des fonctionnaires (par le *Certificat d'aptitude unique*, exigé de tous les candidats, sauf les archivistes paléographes et certains spécialistes), et à la nationalisation des municipales classées. Le principe de cette double réforme est accepté. Mais quand, le 13 décembre 1923, la section permanente est réunie, on y apprend que l'opposition du ministère des Finances arrêtait la nationalisation des municipales classées; que l'institution d'un certificat d'aptitude unique ne pouvait être réalisée que lorsque la nationalisation aurait été votée; enfin, qu'un projet ministériel était à l'étude en vue d'attribuer la personnalité civile à la réunion des quatre bibliothèques nationales de Paris.

On peut donc proclamer hautement que cette Commission n'a pas justifié les espérances que sa création avait fait naître. Ajoutons que le président en exercice de l'A. B. F. n'est pas encore admis à y prendre place, malgré les démarches faites à ce sujet en 1923 et tout dernièrement.

Je n'insisterai pas sur la *Commission générale des bibliothèques* créée par arrêté ministériel du 10 mai 1923 et dont l'activité est surtout dirigée vers les souscriptions d'ouvrages.

Mais je m'en voudrais de ne pas faire quelques observations au sujet des *Comités d'inspection et d'achat*, institués auprès de chaque bibliothèque municipale par circulaire du 22 février 1839, réglementés par les décrets du 1er juillet 1897 et du 6 mars 1906, et dont les abus ont été dévoilés, en particulier par notre collègue M. Giraud-Mangin (séance du 26 mai 1908, par exemple).

Aux termes de ces décrets, tout conservateur d'une bibliothèque municipale, quelle que fût sa valeur professionnelle, était placé sous le contrôle étroit et l'autorité impérative du Comité, aussi bien pour la confection des catalogues que pour l'entretien des collections et pour les acquisitions des livres. Le décret du 6 juin 1912, auquel il a été fait allusion plus haut, a relevé de cette dépendance aussi illogique qu'humiliante les conservateurs des bibliothèques *classées*, en décidant que, seuls désormais, ils ont « l'initiative et la direction des travaux techniques de catalogue et de mise en ordre des collections, sous réserve de l'approbation des inspecteurs généraux » ; et qu'ils ont le droit de disposer, sans consultation préalable du Comité et sauf avis contraire du maire, des 2/5 des sommes affectées aux acquisitions.

Malheureusement ces dispositions ne s'appliquent pas aux bibliothèques municipales qui ne sont pas classées (et c'est le plus grand nombre); et quels que soient les titres professionnels, le savoir et la compétence des conservateurs, ces dépôts sont encore livrés à l'arbitraire des Comités, en particulier pour l'exécution des travaux techniques. Ne venons-nous pas de voir, à Saint-Omer, un membre d'un de ces Comités émettre la prétention de faire le catalogue à la place du bibliothécaire qualifié ? Il y a incontestablement une réforme à réaliser en cette matière.

V. — Réformes demandées, résultats obtenus

Nous ne sommes pas encore arrivés à une organisation administrative, rationnelle et stable, des bibliothèques en France.

Nous demandons :

1° Une *Direction des bibliothèques*, équivalente à la *Direction des archives* ;

2° Une réforme de l'*Inspection générale des archives et des bibliothèques* ;

3° Un corps unique de *bibliothécaires nationaux*, recrutés

par un *concours unique* et comprenant le personnel : *a*) des Bibliothèques nationales de Paris ; *b*) des bibliothèques universitaires; *c*) des bibliothèques municipales classées; *d*) des autres bibliothèques municipales importantes (Ville de Paris et départements); *e*) des bibliothèques dépendant des ministères et autres administrations publiques.

4° Un corps d'*assistants* ou *d'aides-bibliothécaires*, intermédiaires entre les bibliothécaires et le personnel de service et offrant des garanties au point de vue du recrutement.

En attendant la réalisation de ce programme, l'Association, par des efforts multipliés, a déjà obtenu pour les bibliothécaires, toujours sacrifiés dans le passé, des améliorations de situation et certaines garanties d'avancement qui ne sont pas à négliger.

a) On s'est posé, dès la première réunion trimestrielle (30 juin 1906), la question des *stages* dans les bibliothèques publiques de Paris; avant d'entrer dans les cadres réguliers, de nombreux bibliothécaires avaient dû faire des stages, dont la durée était illimitée (on en connaît qui ont duré de nombreuses années). Les interventions répétées de notre Association ont entraîné la suppression de ces abus; dès 1907, le ministre de l'Instruction publique était saisi de cette question; en 1910, la Commission supérieure des bibliothèques adoptait un vœu de l'A. B. F. pour l'indemnité des attachés; petit à petit, avec les diverses échelles de traitement, les conditions de début se sont améliorées.

b) Dans cette même réunion de 1906, l'A. B. F. réclamait pour les bibliothèques publiques un personnel d'*employés*, intermédiaire entre les bibliothécaires et les gardiens. Il aura fallu vingt ans d'efforts pour aboutir à un résultat dans cet ordre d'idées : le projet de loi, soumis en ce moment (février 1927) à l'agrément du Parlement, comporte, en effet, un personnel intermédiaire entre le personnel technique et le personnel de service dans les grandes bibliothèques de Paris, ainsi que nous l'avons maintes fois réclamé, en particulier lors de l'Assemblée générale du 2 novembre 1924.

c) Pour le recrutement du personnel de la Bibliothèque nationale, l'Association intervenait, en 1909, auprès du ministre de l'Instruction publique afin que les conservateurs et les conservateurs-adjoints ne pussent être choisis en dehors

des fonctionnaires de la maison. Pour les bibliothèques municipales classées, elle est également intervenue — d'ailleurs sans succès — contre un règlement de concours qui lui semblait inique (affaire de Lyon, 26 novembre 1923).

d) En faveur des améliorations de la situation des bibliothécaires, il serait trop long de rappeler les démarches et les vœux de notre Association. Les principales étapes sont marquées par nos succès et nos échecs devant la *Commission supérieure des Bibliothèques*.

Rappelons, en 1910, les projets de décrets pour le personnel des bibliothèques publiques et pour le personnel des bibliothèques universitaires ; les décrets de 1909 pour la réorganisation de la Bibliothèque nationale et le rétablissement du Comité consultatif ; la même année, la régularisation de l'avancement des bibliothécaires des universités ; les divers ajustements de situation, surtout depuis la guerre ; la part importante que nous avons prise aux travaux de la Commission de péréquation des traitements au ministère de l'Instruction publique en 1926, etc.

Nous sommes arrivés à unifier en grande partie les situations ; le personnel des bibliothèques publiques, celui de la Bibliothèque et du Musée de la guerre et celui de l'Université de Paris sont assimilés à celui de la Bibliothèque nationale au point de vue des situations. Dès le 26 février 1920, par le règlement-type du Conseil d'État et le 16 mars de la même année par circulaire interprétative du ministère de l'Intérieur, le personnel technique des bibliothèques et des archives municipales doit être assimilé aux chefs de service et de bureau des mairies.

Mais, en même temps, nous poursuivions la péréquation avec certaines catégories de l'enseignement supérieur, moins sacrifiées que nous (chefs de travaux, préparateurs, etc. ; voir le rapport de M. Barrau-Dihigo du 4 mai 1920, à la suite de la loi du 6 octobre 1919 qui consacrait les injustices commises à l'égard des bibliothécaires).

Nos demandes, tant au ministère de l'Instruction publique que dans les Associations de fonctionnaires, ont été enfin favorablement accueillies, et nous pouvons espérer que tous les bibliothécaires d'État — et par contre-coup les autres — finiront par occuper la place qui leur est due.

e) L'A. B. F. s'était émue, en 1906, de la situation des bibliothécaires et des bibliothèques de province et avait envoyé un questionnaire aux collègues de ces dépôts. Dans la séance du 8 décembre, M. Michel, conservateur de la Bibliothèque d'Amiens, attirait l'attention des membres présents, avec une grande hauteur de vues, sur le point suivant : « En annexant à la bibliothèque municipale la bibliothèque populaire, en la dirigeant, le bibliothécaire étendra son influence, il deviendra l'homme nécessaire, celui qui renseigne... »

Ce point de vue est celui de l'A. B. F., qui n'oublie pas le développement des bibliothèques populaires. Cela nous vaut, à l'heure actuelle, — contrairement à ce qui se passe dans trop d'associations étrangères, — de comprendre parmi nos membres des représentants des bibliothèques populaires et de porter notre action dans un domaine que certains trouvent encore indigne de bibliothécaires scientifiques. Nous avons même envisagé, dans chaque département, un bibliothécaire départemental, chargé de centraliser tout ce qui concerne la lecture publique.

A cette même séance de 1906, M. Oursel tirait les conclusions du questionnaire précité dans un rapport faisant ressortir l'insuffisance des *locaux*, rarement indépendants ou placés dans de vieux bâtiments mal appropriés, manquant de place ou de commodité; la composition des fonds (encombrement par des inutilités, manque d'ouvrages modernes, etc.); l'insuffisance des ressources; la situation précaire du personnel.

Il faut ici reconnaître qu'à part quelques démarches faites par l'A. B. F., les réelles améliorations que l'on constate dans un certain nombre de dépôts de province sont dues à l'action personnelle de nos collègues.

f) La situation des *bibliothèques municipales classées* a fait l'objet d'un premier rapport de M. Oursel en 1907; il y joignait un projet de cadres et de traitements.

Depuis lors, cette question est constamment revenue, tant devant le Comité de l'A. B. F. que devant la Commission supérieure des bibliothèques ou devant le ministère de l'Instruction publique. On a vu plus haut que, le 13 décembre 1923, M. le Directeur de l'Enseignement supérieur annonçait enfin que le principe de la nationalisation était admis et que le

projet était envoyé au ministère des Finances. Nos collègues savent qu'il y est encore et que nous n'avons jusqu'à présent pu aboutir, malgré des démarches réitérées.

Toujours dans la même réunion, l'A. B. F. examinait la question des *retraites* pour les bibliothécaires municipaux. Cette question, qui se lie à celle de la nationalisation des bibliothèques municipales classées, n'a pas encore reçu de réponse satisfaisante.

g) Notre Association n'a pas encore agi, pour les bibliothécaires des administrations centrales, avec toute l'énergie que justifie une situation anarchique.

Dès 1908, cependant, le *Bulletin de l'A. B. F.* s'occupait de cette question, au sujet d'un arrêt du Conseil d'État annulant la nomination, faite le 12 mars 1906, par le ministère de l'Instruction publique d'un sous-chef de cabinet à la Bibliothèque du ministère. « Ce service, disait l'arrêt, par son caractère permanent, doit être rattaché aux services généraux de l'Administration centrale et par suite être géré par un fonctionnaire faisant partie des cadres réguliers de cette Administration et rétribué par les crédits affectés à ces cadres... »

Il n'en reste pas moins qu'aucun diplôme technique n'est, en principe et sauf exceptions, exigé pour des fonctions de ce genre; rien n'était même prévu pour la nomination à ces emplois (voir l'article de M. Vitrac, dans le *Bulletin de l'A. B. F.* de 1910 sur un arrêt du Conseil d'État annulant une nomination de bibliothécaire-archiviste du ministère de la Marine).

Par ailleurs, en ce qui concerne les nominations arbitraires, notre Association a trop souvent laissé le soin d'agir à tel ou tel collègue de bonne volonté; nous n'en citerons pas ici d'exemples.

VI. — Questions techniques

Notre Association n'a pas sacrifié nos devoirs à nos droits.

Les améliorations indispensables ont été réclamées pour les bibliothèques comme pour les bibliothécaires.

Prêchant d'exemple, nous avons, dans notre *Bulletin*, fait une large place aux études bibliothéconomiques, dès les premiers numéros.

Il suffira de rappeler les communications relatives : aux guides-manuels pour les lecteurs (1907); aux sociétés locales d'amis des bibliothèques (1907); aux ventes et échanges de doubles (1907 et 1912); aux classifications méthodiques en bibliographie (1908); aux catalogues sur fiches imprimées (1909); aux bibliothèques des lycées et collèges (1910); au dépôt légal (1910 et 1918); à l'unification des règles de catalogues (1910 et 1913); au récolement (1911); au bibliophote (1911); à l'organisation d'un système de renseignements au moyen de cartes de demande transmises de bibliothèque à bibliothèque (1913); à la Société des amis de la Bibliothèque nationale et des grandes bibliothèques de France (1913); aux bibliothèques publiques d'Amérique (1913); aux bibliothèques municipales de Paris (1915); au musée de la guerre (1917); aux bibliothèques de guerre (1919); aux richesses d'art des bibliothèques (1920); à la réclame pour les bibliothèques (1922); à la création d'un catalogue des publications administratives françaises (1910); à la création au ministère de l'Instruction publique d'un bureau de renseignements bibliographiques (1910), etc.

Presque toutes les grandes bibliothèques françaises ont fait l'objet de notes ou d'articles (rapports des Administrateurs généraux de la Bibliothèque nationale; bibliothèques publiques de Paris; bibliothèques municipales d'Amiens, Dijon, Bourges, Sélestat, Châlons, etc.; bibliothèque de l'Institut; bibliothèques d'art de Paris, etc.).

Au point de vue de la coopération internationale, il faut rappeler la part prise par l'A. B. F. dans l'organisation du Congrès international des bibliothécaires à Paris en 1923, qui eut une réelle influence sur le grand public; à la Conférence internationale de bibliographie de Bruxelles, en 1908; au Congrès international de Bruxelles, en 1910; aux Congrès de Prague et de Philadelphie, en 1926, etc. Les relations entre notre Association et celles des autres pays sont en voie de développement, particulièrement avec la puissante *American Library Association*. Nous avons d'ailleurs ouvert, en 1924, un dossier sur ces Associations. La création d'un *Comité international* et celle de l'Institut de coopération intellectuelle ne peuvent qu'accélérer ce mouvement, ainsi que la création de cours internationaux à l'*École de bibliothécaires*, rue de l'Élysée.

Puisque nous parlons d'enseignement, n'oublions pas les conférences patronnées par l'A. B. F. et organisées, pendant quatre années, à l'École des hautes études sociales, par notre ancien président, M. Eugène Morel. Ces conférences, publiées, comme on le sait, en 3 vol. (Paris, M. Rivière, 1912-1914), constituent un précieux ensemble d'idées, de faits et de renseignements techniques, qui complète utilement les articles fragmentaires de notre *Bulletin*.

Je termine en rappelant que, soucieuse de conserver la mémoire de ceux d'entre nous qui sont morts ou qui ont souffert pour la liberté des peuples, l'A. B. F. a publié de nombreux articles nécrologiques et un *Livre d'or* consacré à nos collègues combattants de la guerre 1914-1918.

VII. — Conclusion

Ce bilan n'est pas seulement trop résumé : il comporte des lacunes inévitables et dont je m'excuse. Tel que, je crois qu'il ne manque pas d'éloquence.

Je voudrais que tous ceux — et ils sont assez nombreux — qui n'ont pas encore compris les bienfaits de cette amicale coopération, pussent réfléchir et comparer les résultats, que je viens d'exposer, à ceux que nous aurions obtenu si nous avions combattu en francs-tireurs.

Pourtant, il reste énormément à faire ; je dirai même que nous commençons seulement à entrevoir les fruits de notre labeur commun. Il faut préparer l'opinion publique — qui ne demande qu'à se laisser convaincre — à cette grande tâche de l'organisation de la lecture et de la documentation publiques ; soutenir et coordonner les efforts de tous ceux qui, sans lien avec nous, créent ou font vivre des bibliothèques, avoir enfin l'inébranlable confiance que nos efforts persévérants seront couronnés de succès [1].

Gabriel Henriot,
Président de l'A. B. F.

1. Nous remercions notre maître, M. Charles Mortet, qui a bien voulu revoir cette étude ; il a vu naître et grandir l'A. B. F. et il s'est acquis des titres à la reconnaissance de tous les membres.

STATUTS DE L'ASSOCIATION

ARTICLE PREMIER. — Il est formé entre les membres adhérents aux présents statuts, conformément à la loi du 1er juillet 1901 (art. 5), une Association sous le titre de : *Association des Bibliothécaires français.* Son siège social est à *Paris, 8, place du Panthéon (Ve).*

ART. 2. — L'Association des Bibliothécaires français a pour but de s'occuper de toutes les questions concernant les intérêts des bibliothèques et des bibliothécaires.

ART. 3. — Peuvent faire partie de l'Association : 1° les personnes ayant exercé, exerçant ou susceptibles d'exercer, d'après les lois et règlements en vigueur, la profession de bibliothécaire ; 2° les personnes s'intéressant aux bibliothèques. L'admission est prononcée par le Comité, à la majorité des voix, sur présentation de deux membres de l'Association.

ART. 4. — La cotisation annuelle, payable en une fois, est de 10 fr. ; elle pourra être rachetée par le payement d'une somme d'au moins 200 francs.

Le titre de membre fondateur est accordé aux personnes payant une cotisation annuelle d'au moins 40 francs.

ART. 5, § 1. — L'Association est administrée par un Comité composé de vingt membres élus par l'Assemblée générale, à la majorité des suffrages. Le vote par correspondance est admis. Des membres supplémentaires peuvent être adjoints au Comité dans les cas prévus par le paragraphe 2.

§ 2. — Le Comité est renouvelable annuellement par quart. Les membres sortants ne sont pas rééligibles avant un an. Toutefois, pour assurer la continuité administrative, le Comité peut, s'il le juge à propos, s'adjoindre comme membres supplémentaires, pendant un an, les secrétaires et le trésorier sortants, en les maintenant dans leurs fonctions.

§ 3. — Ces membres supplémentaires ont les mêmes droits que les membres élus.

ART. 6. — Le Comité nomme, chaque année, parmi ses membres, un bureau composé d'un président, deux vice-présidents, un secrétaire général, un secrétaire adjoint et un trésorier. Les pouvoirs du président sortant peuvent être renouvelés pour une seconde année seulement.

ART. 7. — Les décisions du Comité sont prises à la majorité des voix, celle du président étant prépondérante en cas de partage ; la présence de six membres du Comité au moins est indispensable pour la validité des décisions.

ART. 8. — Le Comité, en dehors des séances périodiques fixées par

lui, se réunit sur la convocation du président, toutes les fois que l'intérêt de l'Association l'exige. Il a pleins pouvoirs pour agir au nom de l'Association; il statue souverainement sur l'admission des associés et peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs de ses membres.

ART. 9. — L'Assemblée générale se réunit une fois par an; le lieu et la date en sont fixés par le Comité. Elle procède aux élections; la gestion financière et administrative est soumise à son approbation.

Elle peut se réunir extraordinairement sur convocation du président.

ART. 10. — En dehors des Assemblées générales, l'Association est convoquée à des réunions trimestrielles, consacrées spécialement à l'étude et à la discussion des questions techniques et professionnelles concernant les bibliothèques et les bibliothécaires.

ART. 11. — La dissolution de l'Association ne pourra être prononcée que par une Assemblée générale spécialement convoquée à cet effet et à la majorité de la moitié des membres associés, présents ou représentés.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Composition de l'Association. — Constitution et travaux du Comité

I. — *Composition de l'Association*

ARTICLE PREMIER. — Conformément à l'article 3 des statuts, peuvent faire partie de l'Association :

1° Les personnes ayant exercé, exerçant ou susceptibles d'exercer, d'après les lois et règlements en vigueur, la profession de bibliothécaire;

2° Les titulaires d'emplois de bibliothécaires qui ne sont régis par aucune disposition légale ou réglementaire;

3° Les personnes dont, à défaut de diplômes ou certificats professionnels, la compétence et les travaux établissent l'aptitude à la fonction de bibliothécaire;

4° Les personnes s'intéressant aux bibliothèques, soit par leur action publique, soit par des dons, encouragements et œuvres, soit par la constitution de collections personnelles accessibles aux travailleurs, etc.

II. — *Constitution du Comité*

ART. 2. — Les vingt membres du Comité sont ainsi répartis :

Quatre membres représentant le groupe de la « Réunion » [Bibliothèques nationales de Paris];

Quatre membres représentant les bibliothèques universitaires;

Quatre membres représentant les bibliothèques municipales classées;

Quatre membres représentant les bibliothèques publiques diverses et les bibliothèques de sociétés savantes, scientifiques, techniques, établissements d'enseignement, etc. (Paris et départements).

Quatre membres choisis indistinctement dans l'ensemble de l'Association, qu'ils appartiennent ou non à l'un des quatre groupes précédents.

ART. 3. — L'Assemblée générale annuelle fixe l'attribution des vacances statutaires de l'année suivante entre les cinq groupes énumérés à l'article précédent.

Un mois avant l'assemblée électorale, le Comité arrête la liste des candidats. Cette liste est jointe à la convocation à l'Assemblée générale, celle-ci devant parvenir aux membres quinze jours avant la réunion.

ART. 4. — Le vote par correspondance est admis dans tous les cas.

ART. 5. — Le vote par procuration est également admis pour les questions portées à l'ordre du jour de l'Assemblée générale, sauf pour les élections.

ART. 6. — Chaque électeur fait parvenir au président, au plus tard la veille de la réunion, un bulletin de vote, enfermé dans une enveloppe anonyme, contenue elle-même dans une enveloppe d'envoi portant, outre l'adresse, les nom et signature du membre et la suscription : Élections.

Le scrutin porte séparément sur chacun des sièges à pourvoir. L'élection est prononcée à la majorité absolue. En cas de ballottage, un nouveau scrutin a lieu, dans les mêmes formes, un mois après la réunion, et cette fois à la majorité relative.

III. — *Travaux du Comité*

ART. 7. — Le Comité se réunit au moins une fois par mois, à un jour fixe, arrêté dès la première réunion de l'exercice, et, en outre, toutes les fois que les circonstances l'exigent. Les convocations, avec un ordre du jour explicite, sont adressées aux membres du Comité huit jours francs avant la réunion.

ART. 8. — Les membres du Comité absents pour un motif admis par celui-ci peuvent voter par délégation, celle-ci toutefois laissant au mandataire la faculté de s'abstenir pour son mandant, sans qu'il puisse émettre pour celui-ci un vote contraire à la délégation.

ART. 9. — La validité de toute décision du Comité est subordonnée à la présence de six membres au moins.

Si deux membres le demandent, la décision à intervenir doit recueillir un minimum de dix voix.

ART. 10. — Un compte rendu sommaire de chaque séance du Comité est joint à la convocation pour la séance suivante.

ART. 11. — Les moyens d'action de l'Association consistent dans la publication régulière d'un Bulletin et l'organisation éventuelle de conférences, cours, congrès, réunions, etc.

ART. 12. — Les dispositions du règlement peuvent être modifiées par une Assemblée générale ordinaire ou extraordinaire, soit sur la proposition du Comité, soit sur la demande écrite du dixième au moins des membres de l'Association comptant au moins six mois de sociétariat.

LISTE DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

(Mars 1927)

ABRAHAM (Mlle Jeanne), bibliothécaire de la ville, ancien évêché, Bayeux (Calvados).

ALEXANDRE (Mlle), rédactrice au Musée de la guerre, 32, rue Matignon, Paris (VIII[e]).

ALLÈGRE (Henri), bibliothécaire à la bibliothèque Méjanes, archiviste de la ville, 2, rue Boulegon, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

ALLEMAGNE (Henri d'), bibliothécaire honoraire à la bibliothèque de l'Arsenal, 30, rue des Mathurins, Paris (VIII[e]).

ANGLÈS (M.), rédacteur au Musée de la guerre, 38, chaussée de l'Étang, à Saint-Mandé (Seine).

ANGLÈS (Mme), rédactrice au Musée de la guerre, même adresse.

APPUHN (Charles), chef de la section allemande au Musée de la guerre, 6 *bis*, rue des Écoles, Paris (V[e]).

ARRIVOT (Mlle Marie-Louise), bibliothécaire à la bibliothèque Forney, 160, faubourg Saint-Honoré, Paris (VIII[e]).

AUDE (E.), conservateur de la bibliothèque Méjanes, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

AUVRAY (Lucien), conservateur adjoint au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, 15, rue de l'Arsenal, Paris (IV[e]).

AVOINE (Émile), bibliothécaire-archiviste de la ville, Cherbourg (Manche).

BABELON (André), bibliothécaire au département des imprimés de la Bibliothèque nationale, 30, rue de Verneuil, Paris (VII[e]).

BABELON (Jean), conservateur adjoint au cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, 2, rue Rotrou, Paris (VI[e]).

BACHELLIER, bibliothécaire adjoint de la bibliothèque communale d'Amiens, 23, rue du Général-Friant, Amiens (Somme).

BAILLY-COMTE (Mme), rédactrice au Musée de la guerre, Vincennes (Seine).

BARBAROUX (Jean), commis à la bibliothèque de la ville de Toulon (Var).

BARON (Léonce), bibliothécaire-archiviste de la ville, 2, rue Benjamin-Morel, Dunkerque (Nord).

BARRAU-DIHIGO (Louis), bibliothécaire en chef de l'Université de Paris, 3, rue Léopold-Robert, Paris (XIV[e]).

BARROUX (André), conservateur du musée, de la bibliothèque et des archives de la ville de Saint-Denis, 21 *bis*, rue des Ursulines, Saint-Denis (Seine).

BARROUX (Robert), bibliothécaire au Ministère des affaires étrangères, 1, rue Arnoux, Bourg-la-Reine (Seine).

BATAILLE (Georges), bibliothécaire au cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, 8, rue de Rennes, Paris (Ve).

BATIFFOL (Louis), administrateur de la bibliothèque de l'Arsenal, 1, rue de Sully, Paris (IVe).

BAUDRY (Mlle Anne-Marie), ancienne élève diplômée de l'École de bibliothécaires, 18, rue Washington, Paris (VIIIe).

BAUMEVIELLE (Paul), directeur de la bibliothèque coloniale de Saint-Denis (Ile de la Réunion).

BAYLE (Charles), directeur du journal *La Librairie,* 5, rue des Beaux-Arts, Paris (VIe).

BEAUCHESNE (Théodore), chef du Service des archives publiques du Canada à Paris, 52, rue de Richelieu, Paris (Ier).

BEAULIEU (Camille), bibliothécaire de la Caisse des dépôts et consignations, 10 *bis,* rue Montgallet, Paris (XIIe).

BEAULIEU (Henri), bibliothécaire de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques, 14, rue Ampère, Paris (XVIIe).

BEAULIEUX (Charles), bibliothécaire en chef de la Faculté de pharmacie, 28, avenue Larroumès, l'Hay (Seine).

BEAULIEUX (Mlle Solange), attachée à la bibliothèque de l'École des langues orientales vivantes, 2, rue de Lille, Paris (VIIe).

BEL (Henri), bibliothécaire en chef de la bibliothèque de l'Université et de la ville de Montpellier (Hérault).

BENOIT (Fernand), bibliothécaire de la ville d'Arles (Bouches-du-Rhône).

BÉREUX (Jean), archiviste départemental, 16, rue Jules-Ferry, Beauvais (Oise).

BERNARD (Maurice), bibliothécaire à l'Université de Paris, place des Écoles, Antony (Seine).

BÉROT (Eugène), bibliothécaire-archiviste de la ville, villa Théas, boulevard du Casino, Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées).

BESNIER (Georges), archiviste du Pas-de-Calais, bibliothécaire de la ville, 1, rue de la Caisse-d'Épargne, Arras (Pas-de-Calais).

BIBLIOTHÈQUE municipale d'*Angers* (Maine-et-Loire).

BIBLIOTHÈQUE municipale de *Bordeaux* (Gironde).

BIBLIOTHÈQUE royale de Belgique, 5, place du Musée, *Bruxelles* (Belgique).

BIBLIOTHÈQUE cantonale et universitaire de *Lausanne* (Suisse), représentée par M. Auguste REYMOND, directeur.

BIBLIOTHÈQUE choisie de *Louvain,* 11, rue des Récollets, Louvain (Belgique), représentée par le P. Gaspar SCHMITZ, directeur.

BIBLIOTHÈQUE municipale de *Mulhouse* (Haut-Rhin), représentée par M. L.-G. WERNER, conservateur.

BIBLIOTHÈQUE de la ville de *Neuchâtel* (Suisse), représentée par M. André BOVET, directeur.

BIBLIOTHÈQUE municipale de *Nîmes*, représentée par M. J. de LOYE, conservateur.

BIBLIOTHÈQUE américaine de *Paris,* 10, rue de l'Élysée, Paris (VIIIe).

BIBLIOTHÈQUE de la Chambre des députés, Palais-Bourbon, *Paris* (VIIe).

BIBLIOTHÈQUE municipale d'art et d'industrie Forney, 12, rue Titon, *Paris* (XI[e]).

BIBLIOTHÈQUE publique de la ville, *Roanne* (Loire).

BIENAIMÉ (Pierre), bibliothécaire à la Bibliothèque Mazarine, 1, avenue de la Gare-de-Fleury, Meudon (Seine-et-Oise).

BILLIOUD (Joseph), bibliothécaire en chef de la ville, 2, place de la Bibliothèque, Marseille (Bouches-du-Rhône).

BIVER (André), archiviste et bibliothécaire de la ville, 11, rue Métropole, Chambéry (Savoie).

BLANCHARD (Mlle), bibliothécaire à la Statistique générale de la France, 53, rue des Batignolles, Paris (XVII[e]).

BLUM (André), 22, rue Fourcroy, Paris (XVII[e]).

BOGLE (Miss Sarah), serétaire adjointe de l'Association des bibliothécaires américains, 78, E. Washington street, Chicago, Illinois (É. U. d'Amérique).

BOILET (Mlle), rédactrice au Musée de la guerre, 4 *bis*, rue Colas, Paris (XIV[e]).

BONNEROT (Jean), bibliothécaire à l'Université de Paris, 3, rue de Cluny, Paris (V[e]).

BOUCHER (Charles), bibliothécaire de l'Ordre des avocats à la cour de Paris, 9, rue Joseph-Bara, Paris (VI[e]).

BOURREAU (Louis), rédacteur au Musée de la guerre, 15 *bis*, rue Blomet, Paris (XV[e]).

BOUTERON (Marcel), bibliothécaire de la bibliothèque de l'Institut, 1, rue de Seine, Paris (VI[e]).

BOUTILLIER DU RETAIL (Armand), bibliothécaire du Ministère du commerce et de l'Office du commerce extérieur, 35, rue Vineuse, Paris (XVI[e]).

BOUVAT (Lucien), bibliothécaire de la Société asiatique, 63, rue de Seine, Paris (VI[e]).

BOUVET (Charles), administrateur de la bibliothèque, du musée et des archives de l'Opéra, 4, rue Denis-Poisson, Paris (XVII[e]).

BOUVIER (André), bibliothécaire de la ville, 1, rue Dupanloup, Orléans (Loiret).

BOUVY (Eugène), bibliothécaire en chef de la Faculté de droit de Paris, 5, rue Cujas, Paris (V[e]).

BOUYALA D'ARNAUD (André), bibliothécaire adjoint de la ville, 89, boulevard Longchamp, Marseille (Bouches-du-Rhône).

BRÉCHEMIN (Salvador), rédacteur au Musée de la guerre, 3, rue Camille-Desmoulins, Paris (XI[e]).

BRIÈRE-MISME (Mme Clotilde), bibliothécaire à la bibliothèque d'art et d'archéologie de l'Université de Paris, 17, rue de l'Annonciation, Paris (XVI[e]).

BROUARD (Charles), avocat, 21, rue de Fleurus, Paris (VI[e]).

BROUILLOUNESQUES (Martial), bibliothécaire à la bibliothèque administrative de la préfecture de la Seine et à la bibliothèque centrale du dix-huitième arrondissement, 17, rue Guyot, Paris (XVII[e]).

BUISSON (Gabriel), vice-président du Comité de la bibliothèque municipale, 19, rue des Lisses, Chartres (Eure-et-Loir).

BULLY (J.), bibliothécaire au département des imprimés de la Bibliothèque nationale, 18, rue Eugène-Carrière, Paris (XVIIIe).

BULTINGAIRE (Léon), bibliothécaire en chef du Muséum, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, Paris (V^{e}).

BURNAND (Robert), ancien bibliothécaire à la bibliothèque historique de la ville de Paris, 3, rue Gay-Lussac, Paris (V^{e}).

CADET DE GASSICOURT (Félix), bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, 17, rue Lagrange, Paris (V^{e}).

CAILLET (Robert), conservateur de la bibliothèque, des archives et du musée de Carpentras (Vaucluse).

CALMETTE (G.), rédacteur au Musée de la guerre, Vincennes (Seine).

CALMETTES (P.), rédacteur au Musée de la guerre, 20, rue de la Forêt, Fontainebleau (Seine-et-Marne).

CALOT (Frantz), bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève, 9, rue Gerbillon, Paris (VIe).

CANTINELLI (Richard), bibliothécaire de la Chambre des députés, Palais-Bourbon, Paris (VIIe).

CARSON (Miss), New York public library, 476, Fifth avenue, New York City (É. U. d'Amérique).

CHABRIER (Mlle), attachée à la bibliothèque du Museum, 145, boulevard Saint-Michel, Paris (V^{e}).

CHABRIER (Eugène), bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal, 16, rue du Colisée, Paris (VIIIe).

CHALOT (Étienne), bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal, 13, rue de Buci, Paris (VIe).

CHAMPION (Édouard), éditeur, 5, quai Malaquais, Paris (VIe).

CHAMPION (Pierre), bibliothécaire de la Fondation Smith-Lesouëf, à Nogent-sur-Marne, 4, rue Michelet, Paris (VIe).

CHAMPORIN (René de), conservateur adjoint honoraire à la Bibliothèque nationale, 4, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris (IIe).

CHANTÉRAC (Bertrand de LA CROPTE DE), bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève, 7, rue de Villersexel, Paris (VIIe).

CHAPOT (Victor), bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève, 6, place du Panthéon, Paris (V^{e}).

CHILDS (J.-B.), documents division, library of Congress, Washington (É. U. d'Amérique).

CHOBAUT (H.), archiviste du Gard, 4, rue des Chassaintes, Nîmes (Gard).

CHOUTEAU (E.), bibliothécaire de la ville, 18 *bis*, rue des Imbergères, Sceaux (Seine).

CLÉMENT (Roger), conservateur de la bibliothèque et des musées de la ville, Metz (Moselle).

COLLON (Georges), conservateur de la bibliothèque et des archives municipales anciennes, 11, place des Arts, Tours (Indre-et-Loire).

CORDEY (Jean), bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, 136, rue d'Assas, Paris (VIe).

CORNETZ, bibliothécaire de la ville, mairie d'Alger (Algérie).

CORNILLOT (Dr Charles), bibliothécaire à la bibliothèque de la Faculté de médecine de Paris, 39, rue Gazan, Paris (XIVe).

CORONADO (F. de P.), conservateur honoraire de la Bibliothèque nationale de Cuba, Chacon e San Ignacio, La Havane (Cuba).

COTTIN (Paul), conservateur honoraire à la bibliothèque de l'Arsenal, 44, avenue Henri-Martin, Paris (XVIe).

COUDERC (Camille), conservateur honoraire à la Bibliothèque nationale, 20, rue de Harlay, Paris (Ier).

COUËT (Jules), bibliothécaire de la Comédie-Française, 14, rue Leconte-de-Lisle, Paris (XVIe).

COUTY (Henri), bibliothécaire à la bibliothèque municipale de la ville, 29, rue de Cernay, Reims (Marne).

COYECQUE (Ernest), inspecteur honoraire des bibliothèques de la ville de Paris et du département de la Seine, 3, rue Morère, Paris (XIVe).

CROS, rédacteur au Musée de la guerre, 31, avenue de Marigny, Vincennes (Seine).

CROUZEL (J.), bibliothécaire universitaire, 82, rue des 36-Ponts, Toulouse (Haute-Garonne).

CROZET (Léo), bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, 1 *ter*, rue de Gravelle, Versailles (Seine-et-Oise).

DACIER (Émile), conservateur adjoint à la Bibliothèque nationale, 5, rue Cavendish, Paris (XIXe).

DANDIEU (A.), bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, 11, rue Spontini, Paris (XVIe).

DANDIEU (Mlle M.), attachée au Bureau des bibliothèques de la préfecture de la Seine, même adresse.

DAUDET (Charles), bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal, 171, rue de la Pompe, Paris (XVIe).

DEBOT (Paul), surveillant de la bibliothèque de la ville, Toulon (Var).

DEBYSER, rédacteur au Musée de la guerre, 7, rue Élisa-Lemonnier, Paris (XVIIIe).

DEHÉRAIN (Henri), conservateur de la bibliothèque de l'Institut, 3, rue Mazarine, Paris (VIe).

DELAHACHE (Georges), directeur des archives et de la bibliothèque de la ville, 8, rue de l'Hôpital, Strasbourg (Bas-Rhin).

DELAMOTTE (Mlle A.-M.), bibliothécaire de la ville, Périgueux (Dordogne).

DELAMOTTE (le chanoine Georges), bibliothécaire-archiviste de la ville, 10, rue Henri-Dupuis, Saint-Omer (Pas-de-Calais).

DELAVIS (Mlle), rédactrice au Musée de la guerre, 11, rue Alphonse-Daudet, Paris (XIVe).

DELMAS (Ernest-Émile), archiviste du Cantal et bibliothécaire municipal, boulevard Jean-Jaurès, Aurillac (Cantal).

DELOURMEL (Louis), bibliothécaire-archiviste de la ville, 3, rue Foy, Brest (Finistère).

DENÉE (Gabriel), bibliothécaire de la ville, 132, rue des Capucins, Commercy (Meuse).

DESBARRES, bibliothécaire de la ville, 6, rue des Odiberts, Avallon (Yonne).

DESCHAMPS (Paul), secrétaire de l'École des chartes, 37, rue Vaneau, Paris (VIIe).

DESHAIRS (Léon), conservateur de la bibliothèque de l'Union centrale des arts décoratifs, 161, rue Saint-Jacques, Paris (V^e).

DÉSIRY (André), bibliothécaire adjoint de la Chambre des députés, 128, rue de l'Université, Paris (VIIe).

DESLANDRES (Paul), conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal, 81, rue des Saints-Pères, Paris (VIe).

DESPLANQUES (Ch.), bibliothécaire-archiviste honoraire de Dunkerque, 38, rue d'Ulm, Paris (V^e).

DESPRÈS (Georges), bibliothécaire de la ville, 12, rue Grande, Fontainebleau (Seine-et-Marne).

DESTREZ (R. P.), 31, avenue du Château, Bellevue (Seine-et-Oise).

DETCHEPARE (B.-J.), bibliothécaire de la ville, Bayonne (Basses-Pyrénées).

DEULIN (Georges), bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, 59, rue de l'Aqueduc, Paris (X^e).

DEVILLE (Étienne), bibliothécaire-archiviste de la ville, conservateur du musée, 32, rue du Bouteiller, Lisieux (Calvados).

DOBRY (Mlle Dora), directrice de la bibliothèque enfantine de Kiew (Russie), Victoria Palace Hôtel, 6, rue Blaise-Desgoffes, Paris (VIe).

DORVEAUX (Paul), bibliothécaire en chef honoraire de la Faculté de pharmacie, 58, avenue d'Orléans, Paris (XIVe).

DOUSSE (Marc), bibliothécaire à la bibliothèque municipale et universitaire de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

DROZ (Mlle E.), trésorière de la Société des anciens textes français, 13, avenue Félix-Faure, Paris (XVe).

DUBOIS (Jean), conservateur au Musée de la guerre, 69, avenue du Maine, Paris (XIVe).

DUBOIS (Pierre), bibliothécaire à la Société industrielle, 98, rue Vulfran-Warmé, Amiens (Somme).

DU BUS (Charles), bibliothécaire au département des imprimés (cartes et plans) de la Bibliothèque nationale, 14, rue Oudinot, Paris (VIIe).

DUCAROY (Mlle Hélène), bibliothécaire de la bibliothèque municipale, 6, rue Fessart, 187, rue de Grenelle, Paris (VIIe).

DUMESNIL (Mme), rédactrice au Musée de la guerre, 3, rue des Grands-Augustins, Paris (VIe).

DUMONT (Mlle Marguerite), ancienne élève de l'École de bibliothécaires, 13, rue Kléber, Levallois (Seine).

DUPONT (Maurice), bibliothécaire au musée Guimet, 29, rue de Tournon, Paris (VIe).

DUPORTET (Pierre), bibliothécaire et archiviste de la ville, 9, rue de la Brosse, Montluçon (Allier).

DUPROIX (Mlle Lydie), bibliothécaire chargée de la Section française à la bibliothèque américaine de Paris, 1 *ter*, avenue Le Corbeiller, Meudon (Seine-et-Oise).

DUPUY (Mme), bibliothécaire au département des imprimés de la Bibliothèque nationale, 21, rue d'Auteuil, Paris (XVIe).

DURAND (Mlle), rédactrice au Musée de la guerre, 2, rue Franklin, Asnières (Seine).

DUREAU (Mlle), 10, rue de Naples, Paris (VIIIe).

ESCARD (Paul), bibliothécaire honoraire de la ville de Compiègne, 3, rue Clotaire, Paris (V^e^).

ESCOFFIER (Maurice), bibliothécaire honoraire de l'École des sciences politiques, libraire, 11, rue de Miromesnil, Paris (VIIIe).

ESNAULT (Julien), bibliothécaire adjoint de la bibliothèque municipale, 1, rue de l'Écluse, Nantes (Loire-Inférieure).

ESPEZEL (Pierre d'), bibliothécaire au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, 77, avenue de Saint-Mandé, Paris (XIIe).

ESQUER (Gabriel), archiviste-bibliothécaire du gouvernement général d'Algérie, 2, boulevard Victor-Hugo, Alger.

EXPERT (Henry), bibliothécaire de la bibliothèque du Conservatoire de musique et de déclamation, 20, rue du Dragon, Paris (VIe).

FAMIN (Mlle), bibliothécaire à l'École de bibliothécaires, 6, rue du Pré-aux-Clercs, Paris (VIe).

FELICIANO DE OLIVEIRA (José), 25, rue de Longchamps, Paris (XVIe).

FELLER (Jacques), bibliothécaire au département des imprimés de la Bibliothèque nationale, 17, rue de l'Annonciation, Paris (XVIe).

FEVRET (André), conservateur adjoint au département des imprimés de la Bibliothèque nationale, 34, rue Berthier, Versailles (Seine-et-Oise).

FIÈRE (Louis), bibliothécaire de la Société Dauphin Humbert II, Champ-de-Mars, Romans (Drôme).

FIGAROLA-CANEDA (Domingo), fondateur et ancien directeur de la Bibliothèque nationale, Cuba, 24 (La Havane).

FLIPO (Vincent), bibliothécaire de la bibliothèque de l'Institut, 39, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris (VIe).

FONCIN (Mlle Miriem), bibliothécaire au département des imprimés (cartes et plans) de la Bibliothèque nationale, 1, rue Michelet, Paris (VIe).

FONTANA (Paul), secrétaire général des Bibliothèque et Musée de la guerre, Vincennes (Seine).

FORMONT (Maxime), conservateur à la Bibliothèque Mazarine, 23, quai de Conti, Paris (VIe).

FUNCK-BRENTANO (Frantz), conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal, 1, rue de Sully, Paris (IVe).

GAILLARD (B.), bibliothécaire de l'Université, Grenoble (Isère).

GALABERT (François), archiviste-bibliothécaire de la ville, 32, rue Gravelotte, Toulouse (Haute-Garonne).

GASTINEAU (Marcel), rédacteur à la manufacture nationale de Sèvres, 41, rue des Pommerets, Sèvres (Seine-et-Oise).

GAUTHIER-LATHUILLE (Ch.), 116, boulevard Richard-Lenoir, Paris (XIe).

GAZIER (Georges), conservateur de la bibliothèque et des archives de la ville, 11, rue Morand, Besançon (Doubs).

GÉBELIN (François), bibliothécaire de la Cour de cassation, 5, quai de l'Horloge, Paris (Ier).

GIEULES (Louis), bibliothécaire à l'Université, 21, rue Lancefoc, Toulouse (Haute-Garonne).

GINOT (Émile), conservateur de la bibliothèque municipale, 16, rue de la Tranchée, Poitiers (Vienne).

GIRARD (Georges), bibliothécaire du ministère des Affaires étrangères, 3, sentier de la Bourgogne, Meudon (Seine-et-Oise).

GIRARD (Henri), bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, 66, rue Gay-Lussac, Paris (Ve).

GIRARD (Joseph), conservateur de la bibliothèque et du musée Calvet, 7, rue de l'Arrousaire, Avignon (Vaucluse).

GIRAUD (Mlle), bibliothécaire à l'Université, Lille (Nord).

GIRAUD-BADIN (L.), libraire, 219, rue Saint-Honoré, Paris (Ier).

GIRAUD-MANGIN (Marcel), conservateur de la bibliothèque de la ville, 1, passage Leroy, Nantes (Loire-Inférieure).

GIROD (J.-B.), bibliothécaire de la ville, 10, rue Gambetta, Roanne (Loire).

GODEFROY (Maurice), bibliothécaire de la Faculté des sciences de Marseille, 40, allées Léon-Gambetta, Marseille (Bouches-du-Rhône).

GODET (Marcel), directeur de la Bibliothèque nationale suisse, membre de la sous-commission de bibliographie de la Société des Nations, Berne (Kirchenfeld).

GODIN (Eugène), conservateur adjoint honoraire de la Bibliothèque nationale, 26, rue de Lorraine, Maisons-Alfort (Seine).

GODIN (Mlle), rédactrice au Musée de la guerre, 18, rue Galvani, Paris (XVIIe).

GRAMMATICA (Mgr L.), directeur de la *Rivista illustrata della esposizione missionaria vaticana,* Jardins du Vatican, Rome (Italie).

GRAND (Daniel), ancien archiviste de la ville de Montpellier, 31, rue de la Paroisse, Versailles (Seine-et-Oise).

GRAVEL (Georges), sous-chef à la bibliothèque de la Chambre des députés, 17, rue Émile-Deschamps, Versailles (Seine-et-Oise).

GREMILLET (Marcel), bibliothécaire adjoint de la ville, 16 *bis,* rue Charles-Nodier, Besançon (Doubs).

GRENIER (Paul-Louis), bibliothécaire au département des imprimés de la Bibliothèque nationale, 49, rue du Rocher, Paris (VIIIe).

GRIMAULT (Louis), sous-bibliothécaire à la bibliothèque de la ville, 9, rue de Briord, Nantes (Loire-Inférieure).

GRIVEAU (Marc), ancien bibliothécaire de la ville d'Épernay, Le Jay, par Roquefort (Landes).

GRIVEAU (Maurice), conservateur honoraire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, 51 *bis*, rue du Plessis, Fontenay-aux-Roses (Seine).

GROMER (Georges), bibliothécaire de la ville, Haguenau (Bas-Rhin).

GRUNY (Maurice), bibliothécaire au département des imprimés de la Bibliothèque nationale, 23, avenue de Louvois, Chaville (Seine-et-Oise).

GRUNY (Mlle), bibliothécaire à la Bibliothèque enfantine, 3, rue Boutebrie, Paris (Ve).

GUITARD (Eugène), ancien conservateur de la bibliothèque de la ville de Toulouse, 48, rue Matabiau, Toulouse (Haute-Garonne).

HAHN (Lucien), bibliothécaire en chef de la Faculté de médecine, 12, rue de l'École-de-Médecine, Paris (VIe).

HARRACA (Emmanuel), bibliothécaire à la bibliothèque de la Chambre des députés, 31, avenue du Petit-Chambord, à Bourg-la-Reine (Seine).

HAUMONT (Jacques), 52, boulevard Saint-Jacques, Paris (XVe).

HENNET DE GOUTEL (le baron E.), attaché à la Bibliothèque de la ville, 95, rue Royale, Versailles (Seine-et-Oise).

HENRIOT (Gabriel), conservateur de la bibliothèque Forney, 9, boulevard de Picpus, Paris (XIIe).

HENRY (Victor), secrétaire-archiviste de la Chambre de commerce, Valenciennes (Nord).

HENSELING (Louis), conservateur de la bibliothèque de la ville, Toulon (Var).

HIRSCHAUER (Charles), conservateur de la bibliothèque et du musée Jean Houdon, 5, rue Gambetta, Versailles (Seine-et-Oise).

HODGSON (James Goodwin), bibliothécaire de l'Institut international d'agriculture, villa Humbert Ier, Rome (Italie).

HORN (Mme Ch.), attachée à la Bibliothèque Rondel, 48, rue Gay-Lussac, Paris (Ve).

HUARD (Georges), bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, 48, rue de Vaugirard, Paris (VIe).

HUCHET (Mlle), bibliothécaire de la Bibliothèque enfantine, 3, rue Boutebrie, Paris (Ve).

HUGO, bibliothécaire de la ville, Beaune (Côte-d'Or).

HUSSON, bibliothécaire de la ville, Chaumont (Haute-Marne).

ISNARD (Albert), conservateur adjoint honoraire au département des imprimés (cartes et plans) de la Bibliothèque nationale, 11, rue du Regard, Paris (VIe).

JACQUIN (Mlle Nathalie), bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, 12, rue de Chabrol, Paris (Xe).

JAULME (André), bibliothécaire au département des imprimés de la Bibliothèque nationale, 161, rue Saint-Jacques, Paris (Ve).

JEANJACQUOT (Mlle M.), 35, rue Truffaut, Paris (XVIIe).

JOHNSTON (W.-Dawson), ancien bibliothécaire de la Bibliothèque américaine de Paris, Office européen de la bibliothèque du Congrès à Washington, 12, rue des Beaux-Arts, Paris (VIe).

JOLIS (Charles), conservateur adjoint de la bibliothèque, des archives et du musée de l'École des beaux-arts, 12, rue de Langeac, Paris (XV[e]).

JOLY (Henri), conservateur des bibliothèques de Lyon (Rhône).

JOUBIN (André), directeur de la bibliothèque d'art et d'archéologie de l'Université de Paris, 11, rue Berryer, Paris (VIII[e]).

JOZEREAU, conservateur adjoint de la bibliothèque de Poitiers (Vienne).

JUBERT (Paul), bibliothécaire à la bibliothèque municipale, 3, rue Malatiré, Rouen (Seine-Inférieure).

KARSAKOFF (Mlle), bibliothécaire de la Ligue des Croix-rouge, 4, rue de l'Amiral-Roussin, Paris (XV[e]).

KILIAN (Mlle), bibliothécaire à la Statistique générale de la France, 29, rue des Batignolles, Paris (XVII[e]).

KOCZOROWSKI (Stanislas), conservateur de la Bibliothèque polonaise, 6, quai d'Orléans, Paris (IV[e]).

KOLB (Albert), bibliothécaire de l'Université, 40, rue Michelet, Nancy (Meurthe-et-Moselle).

LABANDE (Léon), conservateur des archives de la Principauté, 10, rue du Tribunal, Monaco.

LABORDE (comte A. de), 81, boulevard de Courcelles, Paris (XVII[e]).

LABROSSE (Henri), directeur des bibliothèques et archives de la ville, 1, rue Restout, Rouen (Seine-Inférieure).

LACROCQ (Louis), secrétaire-bibliothécaire de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, 7, rue Ferraguë, Guéret.

LAILLER (Jean), conservateur adjoint au département des imprimés de la Bibliothèque nationale, 82, avenue de Wagram, Paris (XVII[e]).

LALANNE (Mlle), rédactrice au Musée de la guerre, 12, avenue du Polygone, Vincennes (Seine).

LAMBERT (Edmond), 64, rue de Crosne, Rouen (Seine-Inférieure).

LANGLADE (Édouard), bibliothécaire à la bibliothèque universitaire de Montpellier (section centrale), 21, faubourg Boutonnet, Montpellier (Hérault).

LANGLOIS (l'abbé Marcel), bibliothécaire en chef de l'Institut catholique, 150, boulevard du Montparnasse, Paris (XIV[e]).

LARAN (Jean), bibliothécaire au département des estampes de la Bibliothèque nationale, 82, rue Claude-Bernard, Paris (V[e]).

LA RONCIÈRE (Charles de), conservateur du département des imprimés de la Bibliothèque nationale, 46, rue Jacob, Paris (VI[e]).

LA TOURASSE (de SORBIERS DE), conservateur du musée et de la bibliothèque de la ville, Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

LAUER (Philippe), bibliothécaire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, 25, boulevard Jules-Sandeau, Paris (XVI[e]).

LAULAN (Robert), bibliothécaire de l'École supérieure de guerre, 43-c, avenue de la Motte-Picquet, Paris (VII[e]).

LAURENT (Jacques), conservateur adjoint de la bibliothèque municipale, 8, rue Notre-Dame, Dijon (Côte-d'Or).

LAVALLÉE (Pierre), conservateur de la bibliothèque, du musée et des

archives de l'École des beaux-arts, 49, rue de Naples, Paris (VIIIe).

LAVAUD (Jacques), bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, 13, avenue Mozart, Paris (XVIe).

LAVOCAT, libraire, 101, avenue Mozart, Paris (XVIe).

LAZARO (José), 6, Calle de Lopez de Hoyos, Madrid (Espagne).

LEBOYER (Georges), conservateur de la bibliothèque et du musée, rue Gambetta, Cambrai (Nord).

LECOQ (Mlle), bibliothécaire à l'Institut d'histoire, 3, rue Bargue, Paris (XVe).

LÉDAN (Charles), professeur, bibliothécaire de la ville, 16, place Thiers, Morlaix (Finistère).

LEFEUVRE (Pierre), bibliothécaire en chef de l'Université et de la ville, 13, rue Hoche, Rennes (Ille-et-Vilaine).

LEFORT (F.), bibliothécaire de la ville, 5, rue Jacques-Laffitte, Bayonne (Basses-Pyrénées).

LEGRAND (Théodoric), bibliothécaire de la Cour des comptes, 8 *bis*, boulevard Pereire, Paris (XVIIe).

LE GUÉNNEC (Louis), bibliothécaire de la ville, rue du Palais prolongée, Quimper (Finistère).

LELARGE (André), 21, rue Rousselet, Paris (VIIe).

LEMAITRE (Henri), bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, 11, rue Guénégaud, Paris (VIe).

LEMOINE (Mme Vve), bibliothécaire de la ville de Saint-Malo, 4, rue Saint-Vincent, Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).

LEMOISNE (Paul-André), conservateur du département des estampes de la Bibliothèque nationale, 7, villa Madrid, Neuilly (Seine).

LÉONARD (Émile), bibliothécaire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, 46 *bis*, avenue d'Orléans, Paris (XIVe).

LE PELLETIER (Louis), bibliothécaire honoraire à la bibliothèque Sainte-Geneviève, 14 *bis*, rue Raynouard, Paris (XVIe).

LERAT (Wilfrid), chef de section aux Bibliothèque et Musée de la guerre, Vincennes (Seine).

LERICHE (Mlle), bibliothécaire à la Bibliothèque enfantine, 3, rue Boutebrie, Paris (V^e).

LEVALLOIS (Henri), bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, 12, place Saint-Sulpice (VIe).

LÉVÊQUE (Pierre), bibliothécaire en chef de la bibliothèque de la ville, 60, cours Fauriel, Saint-Etienne (Loire).

LEVROT (Joseph), conservateur de la bibliothèque et des archives de la ville, 60, rue Gioffredo, Nice (Alpes-Maritimes).

LÉVY (Edmond-Maurice), bibliothécaire du Conservatoire national des arts et métiers, 292, rue Saint-Martin, Paris (IIIe).

LEX (Léonce), bibliothécaire de la ville et archiviste du département, Bel-Air, Mâcon (Saône-et-Loire).

L'HERMITTE (Julien-Henri), conservateur de la bibliothèque de la ville, 36, rue de Ballon, Le Mans (Sarthe).

LINZELER (Robert), bibliothécaire au département des imprimés de la Bibliothèque nationale, 12, rue Raynouard, Paris (XVIe).

LOBSTEIN (René), bibliothécaire à la Faculté de médecine, rue de l'École-de-Médecine, Paris (VIe).

LOIRETTE (Gabriel), archiviste départemental, 12, rue Deville, Toulouse (Haute-Garonne).

LOMBART (Henri), bibliothécaire à la Caisse des dépôts et consignations, 256 *bis*, avenue Daumesnil, Paris (XIIe).

LORIQUET (Henri), conservateur de la bibliothèque de la ville, 211, rue de Courlancy, Reims (Marne).

MACAIGNE, bibliothécaire en chef de l'Université, Lille (Nord).

MAGGINI (Joseph), bibliothécaire-adjoint de la ville, Toulon (Var).

MAGNIEN (Gabriel), conservateur adjoint de la bibliothèque municipale, 23, rue Sala, Lyon (Rhône).

MAIRE (Albert), bibliothécaire honoraire de l'Université, 4, rue de Poissy, Paris (V^e^).

MALO (Henri), bibliothécaire de la bibliothèque Thiers, 2, rue des Beaux-Arts, Paris (VIe).

MANN (Miss Margaret), vice-présidente de l'Association des bibliothécaires américains, c/^o^ American library association, 86, East Randolph street, Chicago (Ill.).

MANQUILLET (Émile), bibliothécaire municipal, place du Sépulcre, Charleville (Ardennes).

MARCHAND (Jean), attaché à la bibliothèque de la Chambre des députés, 3, rue de la Trémoille, Paris (VIIIe).

MARCHESNÉ (Charles), bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, 13, rue du Cherche-Midi, Paris (VIe).

MARGUERY, rédacteur au Musée de la guerre, 50, rue de Sévigné, Paris (IVe).

MARINIS (de), libraire-éditeur, 9, via del Salviatino, Florence (Italie).

MARTIN (André), conservateur adjoint au département des imprimés de la Bibliothèque nationale, 27 *bis*, rue Saint-Louis, Versailles (Seine-et-Oise).

MARTIN (Henry), administrateur honoraire de la bibliothèque de l'Arsenal, 12, place de la République, Bagneux (Seine).

MARTIN (Joseph), bibliothécaire de la ville, 66, rue de la Constitution, Avranches (Manche).

MARTIN (Joseph-César), bibliothécaire de la ville, 6, passage Mirabeau, Grasse (Alpes-Maritimes).

MARTINE (Charles), bibliothécaire à l'École des beaux-arts, 138, boulevard Saint-Germain, Paris (VIe).

MARTY (Henriot), archiviste adjoint à la Chambre de commerce, 7, rue Claude-Bernard, Paris (V^e^).

MASSON (André), archiviste de l'Indo-Chine, Hanoï.

MASSON (Jean), 38, rue Saint-Sulpice, Paris (VIe).

MASSON (Prosper), bibliothécaire de la ville, Hôtel Rochegude, Albi (Tarn).

MAUPASSANT (Jean de), conservateur de la bibliothèque de la ville, 12, rue des Trois-Conils, Bordeaux (Gironde).

MAUVEAUX (Julien), conservateur de la bibliothèque de la ville, les Lilas, avenue Maréchal-Joffre, Montbéliard (Doubs).

MAZARGUIL (Mlle), rédactrice au Musée de la guerre, villa des Plantes, 32, rue des Plantes, Paris (XVe).

MAZEROLLE (Fernand), conservateur du musée et de la bibliothèque de la Monnaie, 98, avenue Niel, Paris (XVIIe).

MESTRE (J.-B.), bibliothécaire-archiviste de la ville, Compiègne (Oise).

MEUVREY (Jean), bibliothécaire adjoint de l'École normale, 45, rue d'Ulm, Paris (Ve).

MICHEL (Henri), conservateur de la bibliothèque de la ville, 20, rue Dhavernas, Amiens (Somme).

MICHEL (Paul), chef de section aux Bibliothèque et Musée de la guerre, 62, rue Vaneau, Paris (VIIe).

MICHON (Louis-Marie), bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève, 26, rue Barbet-de-Jouy, Paris (VIIe).

MONCEL (Henri), bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, 7, rue Léon-Vaudoyer, Paris (VIIe).

MONKIEWICZ (Mlle), bibliothécaire à la Bibliothèque polonaise, 20 *bis*, rue Censier, Paris (Ve).

MONNIER (Jean), bibliothécaire de la ville, 32, rue Charles-Magnin, Salins (Jura).

MONTEL (Mlle Denise), bibliothécaire-adjointe à l'Institut international d'agriculture, 9, place d'Espagne, Rome (Italie).

MONVAL (Jean), bibliothécaire de la Comédie-Française, 27, rue Madame, Paris (VIe).

MOREL (Eugène), bibliothécaire au département des imprimés de la Bibliothèque nationale, 16, rue des Sorrières, Meudon (Seine-et-Oise).

MOREL (Eugène), bibliothécaire de la ville, 42, rue des Quatre-Huges, Vendôme (Loir-et-Cher).

MOREL-PAYEN (Lucien), conservateur de la bibliothèque de la ville, 12, rue Colbert, Troyes (Aube).

MORNAND (Pierre), bibliothécaire au département des imprimés de la Bibliothèque nationale, 12, rue Paul-Baudry, Paris (VIIIe).

MORTET (Charles), administrateur honoraire de la bibliothèque Sainte-Geneviève, 8, rue Delabordère, Neuilly-sur-Seine (Seine).

MOUTON (Léo), conservateur adjoint honoraire au département des imprimés de la Bibliothèque nationale, conservateur de la Fondation Smith-Lesouëf, 23, rue Jacob, Paris (VIe).

NEVEUX (Pol), inspecteur général des bibliothèques, 88, boulevard de la Tour-Maubourg, Paris (VIIe).

NICAUD (Octave), bibliothécaire en chef de la bibliothèque municipale et universitaire, 26, rue Bardoux, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

ODDON (Mlle Yv.), bibliothécaire à l'École de bibliothécaires, 22, rue de Naples, Paris (VIIIe).

ODEND'HAL (Mlle Gabrielle), bibliothécaire au département des imprimés de la Bibliothèque nationale, 38, boulevard Saint-Michel, Paris (VIe).

OURSEL (Charles), conservateur de la bibliothèque de la ville, bibliothécaire en chef de l'Université, 26, rue de Tivoli, Dijon (Côte-d'Or).

PALAME (Léopold), bibliothécaire de la ville, 1, place Henri-IV, Cahors (Lot).

PAOLI (Louis), bibliothécaire en chef de l'Université d'Alger, 9, avenue Pasteur, Alger (Algérie).

PARSONS (Miss Mary P.), directrice-adjointe de l'École de bibliothécaires, 10, rue de l'Élysée, Paris (VIIIe).

PÉLERIN, conservateur de la bibliothèque publique de Nancy (Meurthe-et-Moselle).

PELLISSIER-GUYS (Henri), membre du Comité d'inspection de la bibliothèque de la ville, 16, rue de Breteuil, Marseille (Bouches-du-Rhône).

PELLOT (Paul), bibliothécaire honoraire de la ville de Rethel, à Avenay (Marne).

PERBOSC (Antonin), bibliothécaire de la ville, avenue de Bordeaux, Montauban (Tarn-et-Garonne).

PEREIRE (Alfred), secrétaire de la Société des amis de la Bibliothèque nationale, 35, faubourg Saint-Honoré, Paris (VIIIe).

PERRIER (Paul), bibliothécaire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, 72 *bis*, rue Bonaparte, Paris (VIe).

PETIT (Paul), bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque Mazarine, Villefagnan (Charente).

PHILBERT (Victor), bibliothécaire de la Chambre de commerce de Paris, 44, avenue des Gobelins, Paris (XIIIe).

PICHARD DU PAGE (René), conservateur adjoint de la bibliothèque de la ville, 16 *bis*, rue de la Chancellerie, Versailles (Seine-et-Oise).

PIERROT (Auguste), bibliothécaire de la ville, 21, rue du Casino, Saint-Dié (Vosges).

PIQUARD (Mlle Jeanne), bibliothécaire à l'Université d'Alger.

PIOGEY (Julien), bibliothécaire en chef du Sénat, Palais du Luxembourg, Paris (VIe).

PLANCHENAULT (René), archiviste-paléographe, 101, rue du Bac, Paris (VIIe).

PLÈCHE (Jean), conservateur de la bibliothèque et du musée, Valence (Drôme).

POLI (Paul), bibliothécaire adjoint de la ville de Toulon (Var).

PONS (Mlle), attachée à la bibliothèque de l'École des langues orientales vivantes, 12, avenue de la Villa, Vincennes (Seine).

PORCHER (Jean), bibliothécaire au département des imprimés de la Bibliothèque nationale, 6, rue de Commaille, Paris (VIIe).

PORÉE (Charles), archiviste de l'Yonne et bibliothécaire de la ville, 2, rue Cochois, Auxerre (Yonne).

POUPARDIN (René), secrétaire honoraire de l'École des Chartes, 72, boulevard Saint-Michel, Paris (VIe).

POUPÉ (Edmond), conservateur de la bibliothèque de la ville, 19, boulevard Georges-Clemenceau, Draguignan (Var).

PRÉVOST (Michel), bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, 3, avenue Philippe-le-Boucher, Neuilly-sur-Seine (Seine).

PRIEUR (Félix), bibliothécaire en chef de l'Université, 59, rue des Granges, Besançon (Doubs).

PROU (Maurice), membre de l'Institut, directeur de l'École des Chartes, 75, rue Madame, Paris (VIe).

QUIRI (Mlle Suzanne), bibliothécaire à la bibliothèque municipale, 6, rue Fessart, 64, rue Lafontaine, Paris (XVIe).

RASTOUL (Armand), bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, 121, rue de l'Union, Clamart (Seine).

RÉBELLIAU (Alfred), membre de l'Institut, conservateur honoraire de la bibliothèque de l'Institut, 5, rond-point Bugeaud, Paris (XVIe).

REIZLER (Stanislas), bibliothécaire de la Société de géographie, 20, rue Boulard, Paris (XIVe).

RÉMON (Georges), bibliothécaire à la bibliothèque Forney, 5, rue Mornay, Paris (IVe).

RENÉ-JEAN, conservateur aux Bibliothèque et Musée de la guerre, 44, rue des Perchamps, Paris (XVIe).

RENIÉ (Mlle Colette), bibliothécaire de l'École nationale des langues orientales vivantes, 38, rue des Chantiers, Versailles (Seine-et-Oise).

RENOUVIN (Pierre), chef de la documentation aux Bibliothèque et Musée de la guerre, 4, villa Hippolyte-Garnier, Paris (XIVe).

RICHARD (Louis), ancien attaché à la bibliothèque Sainte-Geneviève, villa Eden-Soleil, Cannes (Alpes-Maritimes).

RIDDER (Gustave de), notaire, 4, rue Perrault, Paris (Ier).

RIEUNIER (Marcel), chef de section aux Bibliothèque et Musée de la guerre, 4, rue Nocard, Paris (XVe).

RITTER (François), bibliothécaire à la bibliothèque universitaire et régionale, 1, rue Ehrmann, Strasbourg (Bas-Rhin).

ROLAND-MARCEL (Pierre), administrateur général de la Bibliothèque nationale, 8, rue des Petits-Champs, Paris (IIe).

RONDEL (Auguste), fondateur et conservateur honoraire de la nouvelle bibliothèque dramatique de la Comédie-Française, 42, rue Montgrand, Marseille (Bouches-du-Rhône) et 1, rue de Sully, Paris (IVe).

ROUGÉ (J.-M.), bibliothécaire adjoint de la ville, Tours (Indre-et-Loire).

ROUILLARD (Mlle Germaine), bibliothécaire à l'Université, 80, rue de Rome, Paris (VIIIe).

ROUX (Clodius), conservateur adjoint de la ville, 2, rue Tramassac, Lyon (Rhône).

ROUX (Marcel), bibliothécaire au cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale, 13, rue de Villeneuve, Clichy (Seine).

ROUZIÈS (l'abbé Urbain), bibliothécaire adjoint de l'Institut catholique, 31, rue de Fleurus, Paris (VIe).

ROYER (Louis), conservateur de la Bibliothèque de la ville, 4, place Vaucanson, Grenoble (Isère).

SAKAROV (Mlle E.), bibliothécaire à la bibliothèque publique d'Odessa, 21, rue de l'Arve, Paris (XVe).

SALEILLES (François), bibliothécaire à la Faculté de droit, 20, rue de Grenelle, Paris (VIIe).

SALINGARDES (Célestin), bibliothécaire de l'Université (section de droit), 35, place Pey-Berland, Bordeaux (Gironde).

SAUVAGE (René), archiviste départemental, 15, rue des Carrières Saint-Julien, Caen (Calvados).

SEBERT (le général), membre de l'Institut, 14, rue Brémontier, Paris (XVIIe).

SEGUIN (Mlle), bibliothécaire au département des imprimés de la Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu, Paris (Ier).

SOLENTE (Mlle Suzanne), bibliothécaire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, 2, carrefour de la Croix-Rouge, Paris (VIe).

SORG (Roger), bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal, 12, rue des Artistes, Paris (XIVe).

SOULÈS (P. de), bibliothécaire à la Chambre des députés, Palais-Bourbon, Paris (VIIe).

STAINIER (Louis), administrateur de la Bibliothèque royale de Belgique, « les Blancs Pignons », 85, chaussée de Tirlemont, Corbeek-Loo (Belgique).

SUSTRAC (Ch.), conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève, 46, boulevard Saint-Germain, Paris (V^e).

TALLON (Joseph), bibliothécaire du Prytanée militaire, La Flèche (Sarthe).

TARDIEU (Mme), bibliothécaire de l'Université de Bruxelles (Belgique).

TARRAZI (Philippe de), conservateur de la Bibliothèque nationale, Beyrouth (Syrie).

THOMAS (Mme Lucie), bibliothécaire à la Faculté de pharmacie, 9, rue Gassendi, Paris (XIVe).

THOMAS (Mme), rédactrice au Musée de la guerre, 16, boulevard de Reuilly, Paris (XIIe).

TIERSOT (Julien), conservateur honoraire de la bibliothèque du Conservatoire national de musique et de déclamation, 33, rue Jacob, Paris (VIe).

TISON (Louis), archiviste-bibliothécaire de la ville, 2, rue Edison, Calais (Pas-de-Calais).

TISSERANT (Mgr Eugène), « scriptor » à la Bibliothèque vaticane, palais du Vatican, Rome (Italie).

TREMBLOT (J.), bibliothécaire à l'Institut, 24, rue d'Artois, Paris (VIIIe).

TRUDON DES ORMES (A.), bibliothécaire au département des imprimés de la Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu, Paris (IIe).

TULOU (Georges), bibliothécaire au département des imprimés de la Bibliothèque nationale, 11, rue de Varize, Paris (XVIe).

VACHER DE LAPOUGE (G.), bibliothécaire honoraire de l'Université, 3, cité de la Traverse, Poitiers (Vienne).

VAILLANT (Roger), 6, rue Saint-Simon, Paris (VIIe).

VALOUS (G. de), bibliothécaire à l'École de droit, 10, place du Panthéon, Paris (Ve).

VAN DER STEEN (Mlle Marie-Louise), bibliothécaire de la Statistique générale de la France, 81, avenue de La Bourdonnais, Paris (VIIe).

VANOEST (G.), éditeur, 3-5, rue du Petit-Pont, Paris (Ve).

VEBER (Marcel), 3, rue Abel-Rabaud, Paris (XIe).

VENDEL (Henri), conservateur de la bibliothèque et des musées, archiviste municipal, 37, rue du Général-Féry, Châlons-sur-Marne (Marne).

VÉRINE (Mlle Victorine), bibliothécaire de la bibliothèque municipale (section populaire), Grand'Place, Soissons (Aisne).

VIDAL (Pierre), bibliothécaire de la ville, 13, rue Hoche, Rennes (Ille-et-Vilaine).

VIÉVILLE (Mme M.-L.), Mercin (Aisne).

VIGO (G.), bibliothécaire de la ville, 44, quai Carnot, Bar-le-Duc (Meuse).

VIRENQUE (Pierre), sous-bibliothécaire de la ville, Montpellier (Hérault).

VUAFLART (Albert), ancien directeur de la Bibliothèque d'art et d'archéologie, 16, rue Spontini, Paris (XVIe).

WALTER (l'abbé Joseph), bibliothécaire-archiviste de la ville, Sélestat (Bas-Rhin).

WATTLEY (Miss Eveline), secrétaire de l'École de bibliothécaires, 10, rue de l'Élysée, Paris (VIIIe).

WILHELM (Louis), bibliothécaire en chef de la bibliothèque universitaire, 8, allée de la Robertsau, Strasbourg (Bas-Rhin).

WINTZWEILLER (Marcel), 11, rue Michelet, Paris (VIe).

WINTZWEILLER (Mme), bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal, même adresse.

ZANDER (Henri), bibliothécaire du Gouvernement et du Conseil d'État, Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

ZANGRONIZ (Joseph de), conservateur de la bibliothèque de la ville, 14, rue d'Orléans, Pau (Basses-Pyrénées).

Imprimerie J. DUMOULIN, à Paris

MEMBRES DU COMITÉ

Membres sortants en 1927

R. CANTINELLI, administrateur de la Bibliothèque Sainte-Geneviève (1923).

E. COYECQUE, inspecteur général honoraire des bibliothèques de la Ville de Paris et du département de la Seine (1923).

G. HENRIOT, conservateur de la Bibliothèque Forney (1923).

CH. HIRSCHAUER, conservateur de la Bibliothèque municipale de Versailles (1923).

ST. REIZLER, bibliothécaire de la Société de Géographie (1923).

Membres sortants en 1928

L. BARRAU-DIHIGO, bibliothécaire en chef de la Faculté de pharmacie à Paris (1924).

J. CORDEY, bibliothécaire au Département des Imprimés de la Bibliothèque nationale (1924).

M. GODEFROY, bibliothécaire de la Faculté des Sciences de Marseille (1924).

P.-A. LEMOISNE, bibliothécaire au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale (1924).

H. MICHEL, conservateur de la Bibliothèque municipale d'Amiens (1924).

Membres sortants en 1929

M. BERNARD, bibliothécaire à l'Université de Paris (1925).

L. CROZET, conservateur de la Bibliothèque du Havre (1925).

Dr. HAHN, bibliothécaire en chef de la Faculté de médecine de Paris (1925).

J. LARAN, bibliothécaire au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale (1925).

H. LEMAITRE, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale (1925).

Membres sortants en 1930

F. CALOT, bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève (1926).

H. JOLY, conservateur des Bibliothèques municipales de Lyon (1926).

H. LABROSSE, directeur des Bibliothèques et Archives municipales de Rouen (1926).

F. MAZEROLLE, conservateur du Musée et de la Bibliothèque de la Monnaie (1926).

V. PHILBERT, bibliothécaire de la Chambre de commerce de Paris (1925).

Anciens Présidents, faisant de droit partie du Comité (avec voix consultative) :
HENRY MARTIN, CH. MORTET.

MEMBRES DU BUREAU

Président	M. G. HENRIOT, 9, boul. de Picpus, Paris (XIIe).
Vice-présidents . .	M. L. BARRAU-DIHIGO, 3, rue Léopold-Robert, Paris (XIVe). M. H. MICHEL, 20, rue Dhavernas, Amiens (Somme).
Secrétaire.	M. F. CALOT, 9, rue Gerbillon, Paris (VIe).
Secrétaire-adjointe.	Mlle G. ODEND'HAL, 38, boul. Saint-Michel, Paris (VIe).
Trésorier	M. H. LEMAITRE, 11, rue Guénégaud, Paris (VIe).
Trésorière-adjointe.	Mlle M.-L. ARRIVOT, 160, faub. Saint-Honoré, Paris (VIIIe).